

Cet organigramme a été modifié par le décret n° 2716 du 04 août 2008 concernant l'organisation des universités et établissements d'enseignement Supérieur.

LE PRÉSIDENT

Vice - Président

Secrétariat général

DIRECTION DES SERVICES COMMUNS

Sous direction des affaires financières

Service du budget de l'université

Service de la comptabilité et de la supervision des établissements

Sous direction des affaires juridiques, des archives et de la publication

Service des affaires juridique et contentieux

Service de la publication, de la documentation et des archives

Service du secrétariat permanent de la commission du marché

Service du personnel enseignant, administratif, technique et ouvrier

Service pour la gestion des applications informatique, des affaires des fonctionnaires

Service des études et de la prospection

Service de l'informatique

Service des études techniques et du suivi des bâtiments

Service des matériels, des équipements et d'entretien

Sous direction des ressources humaines

Sous direction des études, de la prospection et de l'informatique

Sous direction des bâtiments et d'équipement

DIRECTION DES AFFAIRES ACADÉMIQUES ET DU PARTENARIAT

Service des programmes, des examens et des concours universitaire

Service des affaires estudiantines

Service des relations avec l'environnement et l'intégration professionnelle

Service de la recherche scientifique et d'évaluation universitaire

Service de la coopération internationale

Sous direction des affaires pédagogiques et de la vie universitaire

Sous direction des services communs